

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2009

Sous la présidence de Mr PIZOT Roger, Maire.

Présents : CURINIER Erick – RENUCCI Thierry - POLASTRO Maryse – PIZOT Katya (Adjoints)
BUCHAUT Romain – BENLAKHLEF Omar – CHARRASSE Véronique – VANPARYS Odette -
SALIGNAC Elisabeth

Monsieur BELOTTI Michel donne pouvoir à Monsieur CURINIER Erick
Madame LE PENVEN Françoise donne pouvoir à Madame POLASTRO Maryse
Monsieur ROUANET Christian donne pouvoir à Monsieur PIZOT Roger

Absente excusée : Mme GOMEZ Jacqueline

Madame VANPARYS Odette est élue secrétaire de séance

A l'ouverture de la séance, Monsieur PIZOT Roger, Maire, donne lecture du compte rendu de la séance précédente : **APPROUVE** à l'unanimité.

1. « Extension ZAC du Castellet »

- **Acquisition de terrains appartenant à Madame GIRAUD Simone**
- **Acquisition de terrains appartenant à Monsieur GRENOUILLEAU Jean**

Dans le cadre de l'extension de la ZAC Castellet, et après accord des propriétaires pour la proposition d'achat des terrains faite par la Commune, le Conseil, à l'unanimité des Membres Présents ou Représentés

- **DECIDE** l'acquisition des parcelles de terrains, appartenant à Mme GIRAUD Simone, cadastrées Section C N° 230 et 231 pour une superficie totale de 7 460 m² au prix de 12 682.00 €
- **DECIDE** l'acquisition des parcelles de terrains, appartenant à M. GRENOUILLEAU Jean et Melle GRENOUILLEAU Florence, cadastrées Section C n° 238 et 239 pour une superficie totale de 6 850 m² au prix de 11 654.00 €.
- **DIT que** les actes seront passés par devant Maître DOUCIERE, Notaire à Peyrolles en Provence.
- **DIT que** les crédits sont prévus au Budget Primitif Prog 162.
- **DONNE** pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer les actes et toutes pièces y relatives.

2. Occupation du domaine public – Demande autorisation pour terrasse couverte (tente de réception) Bar de la Mairie

Par **3 Voix POUR, 5 Voix CONTRE, 5 ABSTENTIONS**, Le Conseil

- **DONNE un Avis Défavorable** à la demande de Mme PHILIBERT, gérante du Bar de la Mairie pour l'installation d'une tente de réception à l'année sur la Place Jean Santini.

3. Demandes de subventions au Conseil Général :

- **Programme de travaux 2010 présenté par les Sapeurs Forestiers**

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **APPROUVE** la proposition de travaux d'entretien, de prévention de débroussaillage programme 2010 qui seront réalisés par les sapeurs Forestiers (Piste CO 114).
- **SOLLICITE** l'intervention du Conseil Général pour la réalisation de ces travaux.

- **Programme de travaux d'amélioration de la Forêt Communale présenté par l'O.N.F.**

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **APPROUVE** le programme de travaux présenté concernant la restauration des terrains incendiés suite au feu de Juillet 2009.
- **SOLLICITE** l'attribution de subvention auprès du Conseil Général et de la Région (à hauteur de 40% chacun du montant H.T. des travaux) pour la réalisation de ces travaux.
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tous les documents et acte relatif à ce projet.

4. Communauté du Pays d'Aix (CPA) – Modifications des statuts – Détermination du nombre de délégués titulaires et suppléants de la Commune d'Eguilles.

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **APPROUVE** l'attribution de 3 délégués titulaires au Conseil de Communauté de la CPA à la Commune d'Eguilles.
- **APPROUVE** la modification des statuts de la CPA pour tenir compte de la nouvelle représentation de la Commune d'Eguilles.

5. Communauté du Pays d'Aix – Assainissement Collectif – Retrait de la compétence « Etudes d'Assainissement ».

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, le Conseil

- **APPROUVE** la restitution aux communes membres de la CPA de la compétence relative aux études d'assainissement (études de zonage d'assainissement collectif et non collectif et schémas directeurs d'assainissement).
- **AUTORISE** la modification des statuts de la CPA.

6. Avenant à la convention passée avec l'Association « Mots Dits et Bouches Cousues » (révision tarifaire).

A l'unanimité des Membres Présents ou Représentés, après avoir pris connaissance de l'avenant proposé, le Conseil

- **ACCEPTE** l'augmentation du coût horaire proposé de 35 à 37 euros par l'association « Mots Dits Bouches Cousues » pour les prestations « Activité Théâtre » au profit des enfants de l'Ecole Communale.
- **APPROUVE** l'avenant n° 1 à la convention du 28/03/2006.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ledit avenant et toutes les pièces y relatives.

7. Proposition d'un nouveau Mandat de Gérance pour la pépinière d'entreprises ZAC Rourabeau à passer avec le Cabinet TRAVERSO.

Après avoir pris connaissance du nouveau mandat de gérance proposé pour la Pépinière d'Entreprise par le Cabinet TRAVERSO, et des observations et avis formulés par le Trésorier Comptable de Peyrolles en Provence, le Conseil, à l'unanimité des Membres Présents ou Représentés,

- **REFUSE** le nouveau mandat de gérance proposé par le Cabinet TRAVERSO pour la Gestion de la Pépinière d'Entreprise ZAC Rourabeau à Saint Paul Lez Durance.

Questions Diverses

Courrier formulé par les habitants des Capelles pour aide aux raccordements des futurs travaux

Après avoir pris connaissance des sollicitations, le Conseil estime que la Commune ne peut intervenir directement par une aide financière pour des travaux dans des terrains privés. Toutefois, Monsieur le Maire **se propose** d'être l'intermédiaire entre les riverains et l'entreprise titulaire du marché, pour définir les besoins (devis) de travaux de chacun et essayer de négocier un coût réduit pour les travaux de raccordement à effectuer.

Demande insertion publicitaire ASCEA

Après avoir pris connaissance de la demande d'insertion publicitaire formulée par l'ASCEA de Cadarache et des tarifs présentés, le Conseil **DECIDE** de ne pas souscrire financièrement à cette insertion, et toute autre demande insertion future pour l'année 2010.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.